

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 octobre 2022

D'ORIENTATION ET DE PROGRAMMATION DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR - (N° 343)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° CL360

présenté par

M. Bernalicis, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, Mme Autain, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Corbière, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Etienne, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hignet, Mme Keke, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, Mme Leduc, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin, Mme Élisabeth Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon, M. Rome, M. Ruffin, M. Saintoul, M. Sala, Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Stambach-Terrenoir, Mme Taurine, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé, M. Vannier et M. Walter

ARTICLE PREMIER**RAPPORT ANNEXÉ**

À la première phrase de l'alinéa 194, supprimer les mots :

« la sécurité privée, ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, les député.es du groupe LFI-NUPES réaffirment avec force leur opposition à la professionnalisation des acteurs de la sécurité privée.

Rappelons ici que les agents de sécurité privée ont été habilités, avec la loi "Sécurité globale" à de nouvelles prérogatives, jusque-là attribuées aux agents de police et de gendarmerie. De nouvelles prérogatives attribuées au secteur privé, sous couvert de l'organisation par la France de la coupe du monde de rugby en 2023 et des JO en 2024, sans que les mesures proposées ne soient limitées dans le temps à ces événements, et au détriment des fonctionnaires de police et de gendarmerie... Cette mesure, comme les autres, s'appliquera avant ces événements et se poursuivra par la suite. Ce qui, une fois de plus, signifie que le projet de loi porté par ce genre de mesure est bien plus globale, et il s'agit surtout de justifier des mesures bien contestables avec des événements festifs et fédérateurs.

La preuve en est aujourd'hui avec l'annonce dans ce rapport annexé de la création de cette direction unique des partenariats chargée de l'animation du continuum de sécurité qui associe la sécurité privée sans sourciller.

La privatisation de notre sécurité publique est dangereuse pour l'équilibre de notre démocratie et de notre Etat de droit, nous nous y opposerons autant que nécessaire.